



LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-5 DE LA CCD: MERCREDI 10 OCTOBRE 2001

Les délégués se sont réunis, le matin et l'après-midi, pour conclure le Segment Spécial de Haut Niveau et aussi pour adopter le projet de décision concernant la quatrième Table Ronde Interparlementaire. Les délégués ont tenu, durant l'après-midi, également une séance de dialogue avec les ONG, consacrée à l'intégration des ONG dans le programme de travail officiel de la CdP. Les groupes de contact informels sur la question de la commission chargée de l'évaluation de la mise en application (CRIC) et sur les questions de programme et budget se sont poursuivis, mais n'ont pas terminé leurs délibérations.

LE SEGMENT SPECIAL DE HAUT NIVEAU

Au cours de de la séance du matin du Segment de Haut Niveau, les délégués adoptèrent le projet de décision de la CdP concernant la quatrième Table Ronde des Parlementaires (ICCD/COP(5)/L.13). La Déclaration des Parlementaires note, *entre autres*, une grande alarme face à la dégradation croissante de l'environnement et, en particulier, la désertification qu' "menace le fondement même de la vie sur terre," et affirme l'engagement à contribuer pleinement à la mise en œuvre de la CCD, y compris le soutien aux efforts visant à faire de la dégradation des sols, un pôle de focalisation du FEM. La décision de la CdP prend note de la Déclaration et l'annexe au rapport de la CdP-5.

LES DECLARATIONS GENERALES: Le Président de la CdP-5, Charles Basset, ouvrit les travaux de la dernière journée du Segment Spécial de Haut Niveau sur le thème de la mise en application de la CCD. Plusieurs orateurs mirent en relief les activités ayant trait au processus des PAN et notèrent le lien entre la CCD et d'autres AEM. Les représentants des pays en développement, en particulier, appelèrent à un soutien financier plus important et au renforcement des capacités. Un certain nombre de délégués accueillirent favorablement la proposition du FEM de désigner le thème de la dégradation des terres, pôle de focalisation éligible à son financement. Le rôle de la société civile et des ONG fut également reconnu.

Le SENEGAL mit l'accent sur les avantages de la décentralisation dans les efforts visant à aider les communautés locales à gérer leurs ressources, et le YEMEN présenta un rapport sur le rôle de son Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation en tant que correspondant pour la désertification. L'INDE mit en exergue le Programme Intersectoriel Intégré des Bassins Versants et les efforts fournis dans le domaine de la mise en valeur des terres, et souligna l'importance de la promotion des femmes. Faisant état de ses nombreux sites du patrimoine historique et culturel menacés par la désertification, MYANMAR élabora sur son Projet Vert Triennal. La SYRIE établit un lien entre les questions de désertification et l'occupation militaire et souligna le besoin de rétablir la paix et le respect des droits civils pour la réhabilitation des terres. Le délégué de l'ITALIE déclara que le FEM ne doit pas être l'unique source de financement pour la CCD et annonça le doublement de la contribution volontaire accordée par son pays.

Le représentant de la STRATEGIE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES POUR LA REDUCTION DES CATASTROPHES appela au renforcement des synergies avec la CCD, et entre les stratégies de destruction des catastrophes et les domaines socio-économique et humanitaire. La LIGUE DES ETATS ARABES appela à la garantie d'un financement pour les activités de suivi et de réhabilitation. Le BOTSWANA déclara que des ressources doivent être mises à disposition pour le renforcement des capacités du Secrétariat et du MM. L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE appela à la prévision de ressources financières disponibles pour la mise en application de la CCD.

L'ORGANISATION ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE plaida pour une coordination régionale et sous-régionale et l'élaboration des PAN, et la CONVENTION DE RAMSAR mit en relief les liens avec la CCD tissés à travers, *entre autres*, la coopération dans l'évaluation écosystémique du Millénaire et au niveau des pays.

La PALESTINE présenta un rapport sur les difficultés rencontrées dans la lutte contre la désertification et la dégradation des terres dues à "l'occupation et au bouclage militaire." Le CENTRE INTERNATIONAL DE LA RECHERCHE AGRICOLE DANS LES ZONES ARIDES présenta un rapport sur son travail dans le domaine de l'amélioration des germplasmes et de la gestion des ressources naturelles. L'ETHIOPIE souligna l'importance du soutien financier à la mise en place effective des PAN. L'ARGENTINE mit l'accent sur le processus participatif dans la lutte contre la désertification, et nota son implication dans la coopération Sud-Sud. Le BURUNDI parla des activités locales de base et appela les Parties à mobiliser davantage de ressources.

Evoquant leur isolement géographique, SAMOA et FIJI appelèrent à une assistance dans la formulation des programmes intégrés sous-régionaux et régionaux. CHYPRE souligna la nécessité de renforcer la conscientisation du public et d'intégrer la société civile dans la lutte contre la désertification.

Le RWANDA nota ses efforts dans la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la dégradation environnementale, après le génocide de 1994. Le PAKISTAN appela à un soutien technique et financier. La REPUBLIQUE DE COREE mit en exergue les contraintes entravant l'accès à la technologie et nota l'implication de son secteur privé dans la mise en application de la CCD.

Le CAP VERT déclara avoir commencé la mise en œuvre de son PAN, même si la mobilisation des ressources continue à poser problème. L'INDONESIE recommanda que la CdP-5 adopte des décisions garantissant une focalisation appropriée sur la désertification, au SMDD. L'EGYPTE souligna la nécessité d'éviter la duplication des efforts, et le CAMBODGE mit l'accent sur l'intensification des sécheresses et des inondations en résultat de l'érosion des sols. La GAMBIE nota l'importance d'un cadre juridique intersectoriel, et l'ALGERIE mit en relief les aspects transfrontaliers de la désertification et de l'étroite intégration de son PAN et du PASR. Le BANGLADESH se focalisa sur la densité démographique et le besoin d'accroître la productivité des terres, ISRAEL mettant en exergue ses efforts visant à promouvoir la coordination régionale.

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Jenny Mandel <jenny@iisd.org>, Wagaki Mwangi <wagaki@iisd.org>, Mark Schulman <mark@iisd.org> et Chris Spence <chris@iisd.org>. Edition numérique: David Fernau <david@iisd.org>. Responsable opérationnelle: Marcela Rojo <marcela@iisd.org>. Assistant On-Line: Diego Noguera <diego@iisd.org>. Editrice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoom: <mongi@iisd.org>. Directeur du Service Information: Langston James Gore VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), les Etats-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le DFID et l'OAEC), la Commission Européenne (DG-ENV), le Ministère Danois des Affaires Etrangères et le Gouvernement Allemand (à travers les Ministères de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ)). Un soutien général a été accordé au Bulletin au titre de l'exercice 2001, par: les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Australien, les Ministères Suédois de l'Environnement et des Affaires Etrangères, le Ministère Néo-Zélandais des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, les Ministères Norvégiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, Swan International et l'Agence Nipponne de l'Environnement (à travers l'IGES). La version Française est financée par le Ministère Français des Affaires Etrangères. Le Bulletin est joignable à <enb@iisd.org> et au tel: +1-212-644-0204; fax: +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté par courriel à <info@iisd.ca> et par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du Bulletin sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: <http://www.iisd.ca/linkages/>.



LE DIALOGUE AVEC LES ONG: Le Président de la CdP-5, Basset, invita les représentants des ONG et les délégués gouvernementaux à discuter de l'implication de la société civile dans la mise en application de la CCD. Le Secrétaire Exécutif de la CCD, Diallo, souligna la nécessité de l'implication de la société civile dans l'élaboration des rapports nationaux et des programmes d'action.

Zakiya Uzoma-Wadada (Réseau des Caraïbes pour un Développement Rural Intégré) donna un aperçu sur les principales exigences d'une consultation effective des ONG, et fit part de son espoir de voir ce dialogue produire des recommandations et des résultats tangibles. Tsaruk Oleg (Réseau International d'Asie Centrale pour la Biodiversité) mit en exergue l'intégration des ONG dans les efforts gouvernementaux grâce aux activités de la CCD, mais nota les obstacles liés au statut juridique des ONG et de l'affectation des fonds destinés aux projets. Jürgen Gliese (AG Desertifikation/Forum Umwelt & Entwicklung) présenta les résultats de l'enquête des ONG allemandes, notant, *entre autres*, la faiblesse de la prise de conscience sur les liens avec la CCD et sur la nécessité du renforcement des capacités au niveau des gouvernements et des ONG dans les pays en développement, et la valeur du soutien de l'implication des ONG dans les processus décisionnels.

Octavio Perez Pardo, ARGENTINE, déclara que les organisations de la société civile (OSC) peuvent jouer un rôle important dans: la garantie de la continuité de la mise en œuvre de la CCD, en dépit des changements intervenant dans les administrations; la renforcement de la conscientisation concernant la CCD parmi les pairs; et la canalisation des ressources vers les activités locales. Sina Maiga (l'Association de Formation et d'Appui au Développement) et Anne Mossige (Groupe de Coordination relatives aux Zones Arides) présentèrent les conclusions des études menées au Mali et en Ethiopie, identifiant les leçons apprises dans le domaine de la participation des OSC et au niveau des acteurs locaux dans la mise en œuvre de la CCD. Maiga recommanda que les OSC facilitent, *entre autres*, la mobilisation des ressources, le renforcement des capacités et la formation, la communication, l'échange d'expériences, et la coordination avec les acteurs nationaux et régionaux. Mossige présenta un rapport sur l'absence relative d'implication de la société civile dans la mise en place des PAN, en Ethiopie, due au manque de ressources, de conscientisation et de coordination. Elle proposa un renforcement du soutien des donateurs et de la coordination ONG-gouvernement, et l'intégration d'une approche de bas en haut.

Notant la démocratisation, la volonté politique et un financement adéquat comme autant de conditions préalables à une implication active des ONG, Juan Luis Mérega (Fundacion del Sur) mit en relief les mesures visant à renforcer la participation de la société civile, notamment: l'amélioration de la coopération ONG-gouvernement; l'adoption d'une approche de bas en haut; le renforcement de la capacité des ONG à agir au niveau local; et l'amélioration de la prise de conscience du public.

Dans le débat qui suivit, plusieurs délégations, dont la MAURITANIE, le SENEGAL et la CHINE, mirent l'accent sur l'apport utile des OSC dans la mise en application de la CCD. L'ETHIOPIE, avec d'autres pays, recommanda, *entre autres*: que les donateurs réservent un pourcentage significatif du financement destiné à la lutte contre la désertification aux activités des gouvernements et de la société civile au niveau local et aident les pays touchés Parties à mettre en place des mécanismes de suivi; et que les pays touchés Parties affectent un pourcentage significatif des fonds au traitement des questions sociales et environnementales associées à la dégradation des terres, et procèdent à une identification claire des rôles et responsabilités des acteurs sociaux. Nombre d'orateurs devaient endosser ces recommandations. La SUEDE attira l'attention sur le travail sur les indicateurs, déjà entrepris par la Coalition Mondiale pour l'Afrique. La NORVEGE appela à une coopération gouvernement-ONG dans l'élaboration des indicateurs et, avec le DANEMARK, mit en exergue le renforcement des capacités des ONG. Le SENEGAL appela à la mise à disposition de modèles de partenariats efficaces avec les ONG et avec les groupes vulnérables.

Le MALI, le NIGER et le BURKINA FASO mirent l'accent sur le manque de fonds comme étant un obstacle majeur pour les ONG et pour les gouvernements des pays en développement. LE MOUVEMENT DES FEMMES OUGANDAISES POUR LA PLANTATION DES ARBRES requit un soutien en faveur du Réseau des Femmes de RIOD pour l'entreprise d'études de cas des bonnes pratiques dans le domaine de la mise en application de la CCD, en vue de leur exposition au SMDD. La MAURITANIE remit en question l'implication d'ONG étrangères dans les pays du Sud disposant d'ONG autochtones capables.

Au sujet de la collaboration OSC-ONG, le représentant d'ENDA-TM déclara que la perception que l'on se fait des OSC doit évoluer pour que soit reconnue la complémentarité des rôles des ONG et des gouvernements. L'OUZBEKISTAN appela à l'établissement de rapports pratiques. RIOD EUROPE DE L'EST qualifia la collaboration d'une "aventure amoureuse à un seul sens," et encouragea son renforcement et une focalisation sur les programmes conjoints. La SOCIETE POUR LA CONSERVATION ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT nota l'absence des OSC aux niveaux départemental et national.

Soulignant la difficulté du rôle des ONG à la fois dans l'expression et la formation de l'opinion de ceux qu'elles représentent, le Président de la CdP-5, Basset, déclara qu'une synthèse du Président des discussions sera produite et qu'elle intégrera les propositions avancées par l'Ethiopie.

LES GROUPES DE CONTACT

Le groupe de contact sur le programme et budget aborda les questions de fond auant trait à la mise en œuvre des PAN, au soutien du CRIC et de la CST, aux synergies avec d'autres conventions et au préparatifs du SMDD. Quelques délégués firent part de leurs réserves concernant l'absence de progression, alors que de nouvelles propositions sont introduites, et posèrent la question de savoir s'il allait être possible de terminer le travail d'ici la clôture de la CdP-5. Les nouvelles propositions s pour l'augmentation budgétaire vont maintenant de 0% à 30%. Parmi d'autres sujets polémiques: les priorités du budget, et la question de savoir si fallait déterminer le niveau du budget général avant d'identifier les domaines prioritaires de la dépense.

Des consultations informelles entre les Etats-Unis et le Bureau de la CST pour la résolution du libellé portant sur l'Annexe I du projet de décision concernant l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de la CST (ICCD/COP(5)/L.7) furent également menées mardi. Les participants y parvinrent à un accord sur les questions en suspens. Les négociateurs décidèrent que le groupe d'experts devant être établi dans le cadre de la CST sera sélectionné par le Bureau de la CST une première fois, puis, à partir de là, sera sélectionné par l'organe de la CST, pour approbation par la CdP. Le programme de travail du groupe s'étalera sur quatre ans, au terme de quoi la durée de son fonctionnement sera révisée. La composition sera réalisée sur la base d'une répartition géographique équitable.

DANS LES COULOIRS

Nonobstant le fait que la CCD se trouve être l'un des AEM les plus amicaux à l'égard des ONG, quelques participants ont fait observer le profil relativement bas affiché par les ONG à la CdP-5. Au moment où des délégués soulignaient l'importance de la société civile, dans le Segment de Haut Niveau, l'ironie veut que plusieurs ONG ont noté qu'elles ont été confinées loin derrière dans la plupart des séances. D'autres représentants d'ONG se sont déclarés déçus par la faiblesse des présences lors de la seconde séance de dialogue avec les ONG et de l'absence du rôle participatif dont elle a joui dans les CdP antérieures et dans d'autres AEM. Néanmoins, de nombreux participants ont fait remarquer qu'en dépit de ces difficultés, les ONG ont travaillé avec diligence et réussite, en coulisse, faisant passer leurs recommandations à travers les représentants des pays.

Commentant le Segment de Haut Niveau, quelques observateurs se sont dits surpris de voir le rapport de la Table Ronde des Parlementaires, introduit et adopté, notant qu'il n'était pas inscrit à l'ordre du jour, et que la décision aurait dû être canalisée à travers la GC.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

GC: La Grande Commission reprendra ses travaux à 10h puis à 15h dans la Salle de Conférence XVIII, pour l'examen de l'évaluation du rapport et des conclusions et recommandations du MM, la revue des activités visant à promouvoir et à renforcer les liens avec d'autres conventions, organisations et agences internationales pertinentes, et pour la considération r de la Règle 47 du Règlement Intérieur.

GROUPES DE CONTACT: Les groupes de contact sur le CRIC et sur le programme et budget se réuniront probablement de nouveau, jeudi.